



Direction de l'Information  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa Canada

# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 4

27 janvier 1971

### RAPPORT SUR LA POLLUTION DES GRANDS LACS

*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp a déposé, le 14 janvier, à la Chambre des communes le rapport final de la Commission mixte internationale sur la pollution du lac Erié, du lac Ontario et de la section internationale du Saint-Laurent. Ce rapport a également été publié le même jour à Washington par le Gouvernement des États-Unis.*

*M. Sharp a précisé que le rapport représente l'aboutissement de six années d'un travail entrepris à la demande des deux Gouvernements, qui ont invité la Commission, en octobre 1964 et de nouveau en 1969, à faire enquête sur l'étendue et les causes de la pollution dans ces eaux, de même que sur les endroits où elle se manifeste.*

*Voici le texte de la déclaration de M. Sharp aux Communes:*

...L'ampleur et la portée de ce rapport sont sans

précédent. Il représente l'étude de pollution de l'eau la plus poussée qui ait été entreprise jusqu'ici. Il pose des principes dont s'inspireront les peuples du Canada et des États-Unis pour la période critique durant laquelle on s'attaquera au problème de la pollution dans les Grands lacs. Il apporte aussi une base importante pour l'action concrète déjà entreprise avec l'aide des rapports intérimaires que la Commission a présentés aux deux Gouvernements pendant toute la période de l'étude.

La Commission mixte internationale affirme dans son rapport que:

1. Ces eaux sont gravement polluées des deux côtés de la frontière au préjudice des deux pays et dans une mesure qui cause du tort à la santé des personnes et aux biens.
2. Les eaux polluées s'étendent par toute la surface des lacs; les principales causes sont les déchets déversés dans les eaux limitrophes et dans leurs affluents par les municipalités et les industries.
3. Des mesures correctives sont requises d'urgence; elles sont exposées sous la forme de recommandations précises d'intervention de la part des deux Gouvernements et de toutes les autorités responsables des deux pays. Des programmes sur lesquels on devra s'entendre en vue de réaliser les objectifs de qualité de l'eau sont énoncés dans le rapport. Ils ont pour objet de provoquer la baisse immédiate du contenu en phosphore des détergents, la mise en oeuvre immédiate d'un programme énergétique de traitement des déchets municipaux et industriels, et la réduction des déversements de phosphore dans ces eaux. Le rapport prévoit également des mesures visant à remédier aux problèmes causés par les épanchements de pétrole, la présence de mercure et celle de substances radioactives et d'autres matières dangereuses.

Aux termes du rapport, la nécessité d'une action urgente se fonde sur la constatation que le lac Erie,

#### SOMMAIRE

Rapport sur la pollution des Grands Lacs	1
Nouvelle méthode québécoise pour enseigner la musique .....	2
La centrale de Mactaquac .....	3
Aide aux sinistrés du Pakistan .....	3
Pour combattre la piraterie aérienne	4
Les stations météorologiques de l'Arctique .....	4
Réclamations contre Cuba .....	4
Le Carnaval d'hiver de Québec .....	5
Dépenses alimentaires des familles - 1969 .....	6
Soyez adroits: Restez à droite!!! .....	6
Index mensuel .....	7

particulièrement son bassin occidental, est dans un état avancé d'eutrophisation et qu'une eutrophisation accélérée se produit dans le lac Ontario.

#### NÉCESSITÉ DE NOUVEAUX ACCORDS

Le rapport reconnaît que les Gouvernements devront conclure des accords pour l'exécution des programmes, des mesures et des calendriers nécessaires à la mise en oeuvre de ses recommandations. Il recommande que la Commission obtienne le mandat et les moyens de coordination et d'exécution nécessaires pour surveiller et contrôler la qualité de l'eau et pour réaliser efficacement les programmes de répression de la pollution. Enfin, la Commission mixte internationale recommande que le mandat d'octobre 1964 soit prolongé pour qu'elle puisse faire enquête sur la pollution dans le reste des eaux limitrophes de l'ensemble des Grands lacs et des eaux qui s'y déversent.

A la suite d'une réunion ministérielle canado-américaine tenue à Ottawa en juin dernier, des entretiens se poursuivent maintenant entre représentants des deux pays en vue d'une collaboration plus efficace pour le contrôle de la pollution et de la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

La réunion de juin, où le Canada était représenté par des membres du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de l'Ontario, a mis sur pied un groupe de travail mixte Canada-États-Unis, chargé d'examiner les moyens d'établir une base plus efficace de coopération dans la lutte contre la pollution dans les Grands lacs à la lumière des conclusions et recommandations que renfermerait le rapport final de la Commission mixte internationale tel qu'il est maintenant déposé.

Ce groupe de travail mixte s'est réuni à Washington en septembre et a organisé dix sous-groupes pour l'examen d'aspects particuliers du problème. Du côté canadien, une centaine d'experts de plusieurs ministères du Gouvernement fédéral et de ministères et organismes du Gouvernement de l'Ontario sont à l'oeuvre, ainsi qu'un nombre correspondant de leurs homologues des ministères fédéraux des États-Unis et des Gouvernements des États des Grands lacs.

#### SECONDE RÉUNION MINISTÉRIELLE

Le groupe de travail mixte fera rapport à une deuxième réunion ministérielle Canada-États-Unis sur la pollution dans les Grands lacs, qui est prévue pour une date ultérieure cette année. Les décisions prises à la deuxième réunion ministérielle formeront la base de programmes concertés fixant les objectifs à atteindre quant à la qualité de l'eau et déterminant les moyens de les réaliser. Ces programmes comporteront aussi l'engagement d'appliquer d'autres recommandations de la Commission mixte internationale et d'établir des rouages nouveaux et efficaces pour l'exercice des fonctions nécessaires de surveillance.

En conclusion, j'aimerais remercier les nombreuses personnes du Canada et des États-Unis qui ont contribué au travail de base de cet important rapport. Je remercie en particulier M. Christian Herter, président de la Section des États-Unis. Comme le savent bien les honorables députés, le président de la Section canadienne était, depuis huit ans, M. Arnold Heeney, dont le travail éminent auprès de la Commission a couronné une vie consacrée au service public du Canada....

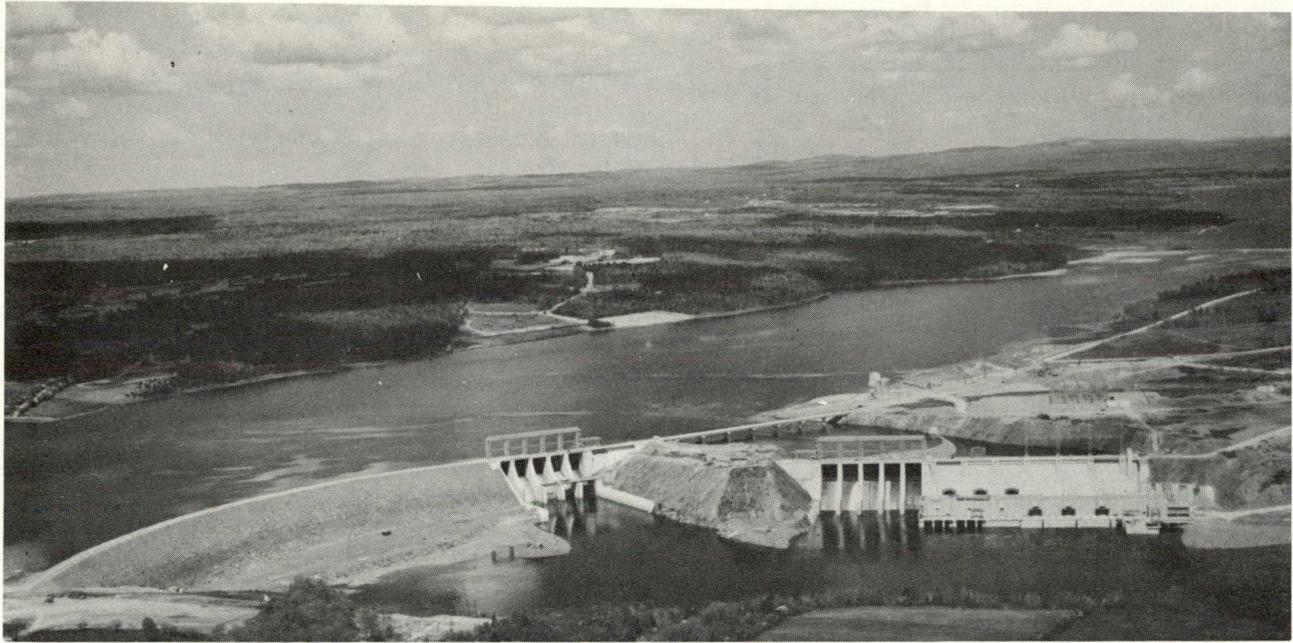
#### NOUVELLE MÉTHODE QUÉBÉCOISE POUR ENSEIGNER LA MUSIQUE

Le responsable de l'enseignement de la musique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, monsieur Jean Chatillon, vient d'introduire une nouvelle technique que d'aucuns qualifient déjà d'"innovation la plus significatrice dans l'enseignement de la musique depuis l'invention de la notation": la méthode pantonale. A la suite d'essais tentés au Canada et aux États-Unis, les musicologues estiment qu'il s'agit d'une percée pédagogique importante.

S'inspirant des travaux de M. Conrad Letendre, autrefois de l'Université de Montréal, et présentée sur le plan pédagogique par le compositeur et chef d'orchestre Michel Perreault, la méthode pantonale propose une logique mathématique. Évitant le "par coeur", elle permet à l'étudiant d'assimiler la matière de façon active. Outre divers instruments, tels la règle à calculer, le matériel didactique comprend un cahier d'exercices, une échelle de progression, un manuel destiné à divers travaux; celui-ci a pour caractéristique principale de ne comporter que des symboles musicaux, sans aucun texte explicatif. Le tout s'accompagne d'un jeu de diapositives illustrant la manipulation des instruments et d'un commentaire enregistré de Michel Perreault qui explique les travaux au fur et à mesure que progresse l'élève.

Depuis la rentrée, quelque 20 spécialistes enseignent la méthode pantonale dans toute la région desservie par l'Université du Québec à Trois-Rivières: environ 10,000 étudiants, surtout du niveau secondaire, mais également du collégial. Après des essais récents tentés auprès d'un groupe de 700 étudiants montréalais, le recteur de la constituante trifluvienne, M. Gilles Boulet, s'est déclaré tout à fait "impressionné par la vitesse d'assimilation des élèves, relativement aux différents phénomènes musicaux...". D'autre part après l'avoir utilisée pendant une seule journée un professeur a exprimé l'avis que la méthode mettant la théorie musicale à la portée du plus grand nombre, est de nature à supprimer les préjugés selon lesquels seuls les plus doués ont accès à la musique.

La production de lingots d'acier de la semaine close 9 janvier a été de 226,724 tonnes, soit une hausse de 5.6 p. 100 par rapport à celle de la semaine précédente (214,632 tonnes). La production de la semaine correspondante de 1970 avait été de 229,224 tonnes.



## LA CENTRALE DE MACTAQUAC

Mactaquac, l'une des centrales hydro-électriques les plus importantes du Canada, est certes la plus grande des Maritimes. Cette centrale d'une puissance totale de 600,000 kilowatts est construite sur le fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick; trois de ses six groupes de 100,000 kilowatts chacune ont été mis en service depuis plusieurs mois et les

autres le seront selon les besoins.

Le barrage de Mactaquac, en enrochements, a 1,700 pieds de longueur et 180 pieds de hauteur et donne une hauteur de chute de 116 pieds à la centrale. Celle-ci, comme l'ouvrage de prise et deux déversoirs, a été construite sur la rive de gauche du fleuve St-Jean.

## AIDE AUX SINISTRÉS DU PAKISTAN

Le cargo *Malam Jabbar* a quitté Montréal récemment à destination de Chittagong avec à son bord environ 3,000 tonnes de secours d'urgence, réalisant ainsi la deuxième phase du programme canadien d'assistance aux sinistrés du désastre survenu récemment au Pakistan oriental.

La cargaison se compose, entre autres, de feuilles de tôle d'acier ondulée, de clous, de couvertures, de lait écrémé en poudre et de lait condensé, d'aliments pour bébé, de boeuf de conserve et de médicaments envoyés par l'Agence canadienne de développement international pour aider les survivants du désastre. Le cargo transportera aussi plusieurs centaines de tonnes de secours d'urgence réunies par des organismes privés bénévoles du Canada.

Environ le quart des 70 millions d'habitants du Pakistan oriental ont été touchés par le cyclone et le raz de marée qui se sont abattus sur cette région dans la nuit du 12 au 13 novembre 1970. Le désastre a fait un nombre incalculable de morts, a détruit les récoltes, les terres et les maisons sur la plus grande

partie de la Côte nord-nord-est du Golfe du Bengale. Dans les jours qui ont suivi la tragédie, les Forces armées canadiennes ont transporté par air 200 tonnes de secours d'urgence pour réaliser la première phase des opérations de secours que l'Agence canadienne de développement international avait mises sur pied pour subvenir aux besoins les plus urgents des survivants. Avant la fin de novembre, 13 vols avaient ainsi été accomplis pour transporter de Trenton, en Ontario, à Decca, capitale du Pakistan oriental, des articles aussi essentiels que des couvertures, des médicaments et de la nourriture.

L'effort canadien pour assister les sinistrés, en plus des dons en argent et des envois de secours d'urgence consentis par le Gouvernement du Canada, comprend une aide directe de citoyens et de nombreux organismes privés bénévoles canadiens. Une assistance spéciale est, entre autres, venue de la Société de la Croix-Rouge canadienne, de *Care-Canada*, de l'*UNICEF*, de *World Vision International of Canada*, de *OXFAM-Canada*, des gouvernements provinciaux et de plusieurs organismes religieux.

## POUR COMBATTRE LA PIRATERIE AÉRIENNE

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé la mise en application d'un plan visant à combattre la piraterie aérienne, plan dont il avait annoncé l'adoption à la suite du grand nombre d'actes de piraterie aérienne qui se sont produits dans le monde au cours du mois de septembre dernier.

Le plan prévoit l'action conjointe d'un coordinateur de la sécurité nationale de l'aviation civile (C.S.N.A.C.), qui guidera les opérations des transporteurs aériens, de ministères et d'organismes du gouvernement, d'associations et de syndicats d'aviation, et s'assure que chacun est conscient des responsabilités qui lui incombent dans le plan de sécurité. Des réunions à l'échelle nationale fourniront un moyen d'obtenir des accords de principe que les utilisateurs mettront en pratique au niveau des aéroports; chacun de ces derniers sera doté d'un plan de sécurité et il y aura une coordination générale assurée par un Comité de la sécurité des aéroports, comité qui sera présidé par le fonctionnaire directeur de l'aéroport.

Le projet sera fidèle aux résolutions adoptées lors de la 17e assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), organisme qui s'est réuni en session extraordinaire à Montréal en juin dernier pour discuter des problèmes qui affligent l'aviation civile internationale dans plusieurs parties du monde.

Les fonctions de Coordonnateur de la sécurité nationale de l'aviation civile ont été assignées au Directeur de l'Aviation civile dont la responsabilité première porte sur la réglementation et le contrôle des opérations et de la sécurité de l'aviation. Cependant, parce que la première ligne de défense est au sol, le Directeur de l'exploitation des aéroports pourra exercer éventuellement les mêmes fonctions.

On procède actuellement à une révision de la loi pour s'assurer qu'on accorde l'autorité voulue concernant le contrôle et d'autres mesures de sécurité. On examinera si les règles adoptées au Canada sont compatibles avec les résolutions de l'OACI, les normes et les autres accords internationaux, et les activités nationales en matière de recherche et de développement seront coordonnées avec celles des autres pays pour permettre le meilleur partage possible des frais et des avantages.

## LES STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE L'ARCTIQUE

L'exploitation des cinq stations météorologiques mixtes de l'Arctique, entreprise conjointe du Canada et des États-Unis depuis leur établissement dans les années 40, passera entièrement aux mains des Canadiens le 31 octobre 1972.

Les stations sont situées à Resolute Bay sur l'île Cornwallis; Isachsen est sur l'île Ellef Ringnes, Mould Bay sur l'île Prince-Patrick, et Eureka et Alert dans l'île Ellesmere.

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, dont le ministère a fourni le personnel et l'équipement aux établissements exploités conjointement depuis leur début, a annoncé que les États-Unis se retirent du programme conformément à leur décision visant à réduire de façon générale leurs engagements à l'extérieur.

La participation des États-Unis au programme conjoint de stations météorologiques mixtes de l'Arctique diminuera à un rythme accru jusqu'à disparition complète; les membres du personnel américain travaillant à Alert seront retirés cette année de cette base. En 1971, le personnel de Mould Bay et celui d'Isachsen sera entièrement composé de Canadiens; en 1972, les Américains qui font partie du personnel d'Eureka et de Resolute Bay se retireront de ces endroits. Ils seront tous remplacés par des Canadiens.

L'établissement de ces stations est le résultat de la prise de conscience par le Canada et les États-Unis de l'influence très grande de la météorologie de l'Extrême Arctique sur les conditions atmosphériques régnant dans le reste du continent nord-américain, d'où la nécessité ressentie d'un programme d'ensemble et permanent d'observations météorologiques dans cette région. Les stations d'Eureka et de Resolute Bay ont été installées en 1947; celles d'Isachsen et Mould Bay en 1948 et celle d'Alert, située au point le plus au nord de l'île Ellesmere, en 1950. Alert est environ à 500 milles du Pôle nord.

Bien que les deux pays se soient partagé la fourniture du matériel et des hommes, le fonctionnaire responsable de chaque station a toujours été un Canadien. Une station est équipée ordinairement de sept observateurs en météorologie de l'altitude, d'un opérateur d'équipement lourd, d'un électricien, d'un mécanicien d'automobiles et d'un cuisinier.

## RÉCLAMATIONS CONTRE CUBA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé le 14 janvier que les Gouvernements canadien et cubain ont décidé d'entamer prochainement des négociations en vue de règlement forfaitaire des réclamations de citoyens canadiens résultant de la nationalisation ou de la saisie de toute autre façon de leurs propriétés, droit et intérêts par le Gouvernement cubain.

En vue de ces négociations, les Canadiens qui ont des réclamations à l'endroit de Cuba par suite de la nationalisation ou de la saisie de leurs biens doivent en soumettre les détails au ministère des Affaires extérieures avant le 15 juin 1971. L'omission de présenter une réclamation de cette manière peut préjudicier à un règlement éventuel de celle-ci.

En accord avec la pratique et des principes de droit international bien établis, le Gouvernement canadien ne pourra prendre en considération que les réclamations au sujet de biens qui ont appartenu à des citoyens canadiens au moment de leur nationalisation ou de leur saisie.

## LE CARNAVAL D'HIVER DE QUÉBEC

Le Carnaval d'hiver annuel de la ville de Québec, qui se déroulera cette année du 4 au 23 février, immédiatement avant le Carême, promet d'être une période de réjouissances ininterrompues sous l'égide du "Bonhomme Carnaval", symbole, au Québec, du bonheur et de la bonne humeur. Des centaines de bonshommes de neige surgissent dans tous les quartiers de la ville; la représentation la plus imposante de ce personnage est taillée en glace et préside aux réjouissances dans une place publique du centre.

L'enthousiasme bat son plein pendant la fameuse course de canots, aller et retour, au travers des glaces du Saint-Laurent, entre Québec et Lévis sur la rive sud. Des milliers de spectateurs se tiennent sur le rivage; alors que les canotiers, généralement en équipes de cinq, rament au travers des étendues d'eau et tirent leurs lourds canots, renforcés d'aluminium ou d'acier sur les bancs de glace. La lutte contre les éléments, courants perfides, froid aigu et vents cinglants, contribue à faire de cette épreuve de courage et d'adresse l'un des événements les plus intéressants du carnaval de Québec.

Les autres faits marquants de cette période de réjouissances seront le couronnement de la reine du Carnaval, deux grands bals, le bal Régence et le bal de la Reine, le Grand Prix Esso, des courses de motos sur glace, des courses de motoneiges, la course de chiens, ainsi que le Tournoi international de la Petite Ligue de hockey (Pee Wee).



*Le Bonhomme Carnaval porte un béret rouge vif et une ceinture rouge et blanche soulignant sa taille arrondie.*

♪ Carnaval, mardi gras, Carnaval! ♪  
À Québec c'est tout un festival!



*La course de canots d'une rive à l'autre du Saint-Laurent est l'un des événements marquants du Carnaval de Québec.*

## DÉPENSES ALIMENTAIRES DES FAMILLES - 1969

En 1969, les familles des régions rurales au Canada dépensaient en moyenne pour l'alimentation \$2.08 de moins par personne que celles des régions urbaines. Les familles rurales dépensaient \$6.48 par personne, les familles urbaines \$8.56. En ce qui concerne les régions rurales, les dépenses les plus élevées ont été enregistrées en Colombie-Britannique, - \$7.43 par personne par semaine -, et les plus faibles dans la région de l'Atlantique, \$6.03. Dans les régions urbaines, elles s'échelonnaient entre \$8.83 en Ontario et \$7.31 dans la région de l'Atlantique.

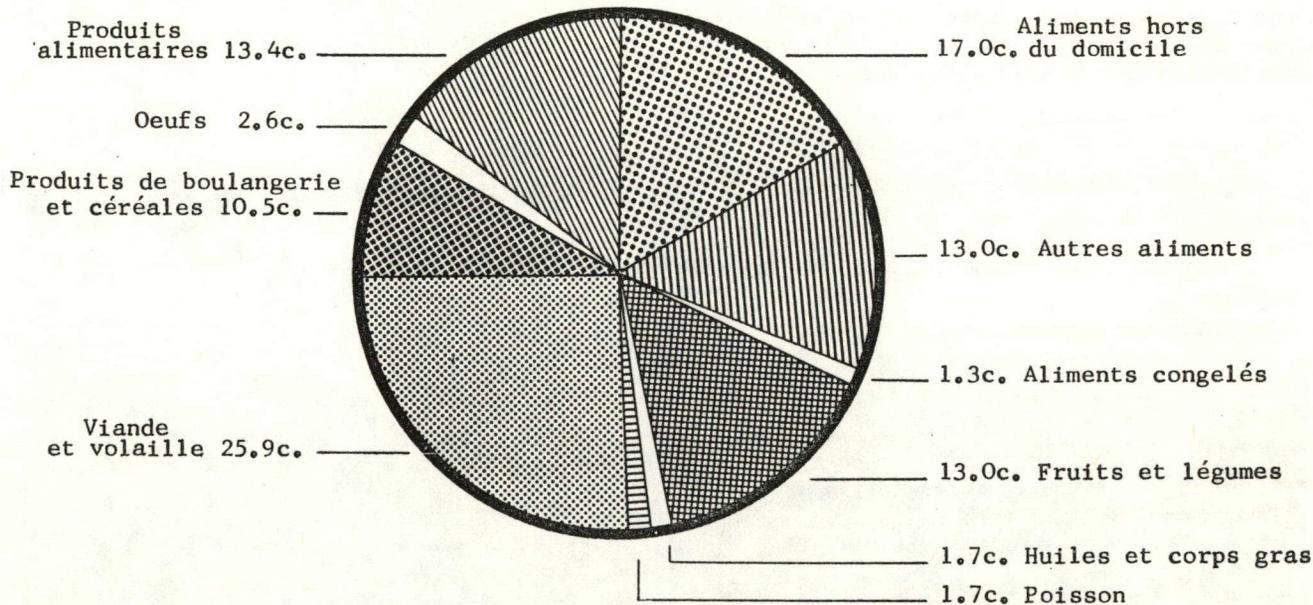
Les dépenses alimentaires par famille se situaient entre \$31.70 par semaine dans les régions urbaines du Québec et \$21.40 dans les régions rurales des Prairies. La moyenne nationale était de \$28.80 par famille par semaine.

Sur chaque dollar dépensé par les familles pour

l'alimentation (régions rurales et urbaines réunies), près de 28c. en moyenne servaient à acheter de la viande, de la volaille et du poisson; 13c. des fruits et légumes; 10c. des produits de boulangerie et des céréales; 13c. des produits laitiers, y compris le beurre; 2c. des huiles et corps gras; 3c. des oeufs; 1c. des aliments congelés; 13c. d'autres aliments pour utilisation à domicile; et 17c. des aliments acquis et consommés hors du domicile, y compris la pension.

Ces chiffres proviennent de la première enquête d'envergure nationale relative à l'alimentation effectuée depuis 1949, enquête qui est la première au Canada à fournir des chiffres distincts pour les familles des régions urbaines et rurales. Sur les 10,022 familles participantes, 800 chaque mois ont tenu un journal hebdomadaire de leurs dépenses réelles en alimentation.

Dépenses alimentaires  
des familles  
par dollar  
(1969)



### SOYEZ ADROITS: RESTEZ À DROITE!!!

Les piétons de Moose Jaw en Saskatchewan risquent maintenant une amende pouvant aller jusqu'à \$100 ou 30 jours d'emprisonnement s'ils ne marchent pas sur le côté droit du trottoir et des passages pour piétons. Le récent amendement aux règlements de la de la circulation dans la ville, soumis par la conseillère Raynell Andreychuk et adopté par le Conseil municipal de Moose Jaw, au début de ce mois, a pour

but de prévenir les collisions entre piétons. L'amende minimum pour toute contravention relevée est de \$10.

"Je ne vois absolument pas l'intérêt de tenir sa droite au coin de la 16e avenue et de la rue Grandview," a déclaré M. Gordon Pritchard, l'un des quatre conseillers qui se sont opposés à cette proposition. "Vous le verriez," a rétorqué Mademoiselle Andreychuk, "si j'arrivais dans l'autre sens."

## INDEX MENSUEL

(Vol. 26 — Janvier 1971)

- Accords et Traités  
Traité contre la piraterie aérienne, No 3, p. 7
- Affaires extérieures  
Rapport d'une mission spéciale aux Antilles,  
No 2, p. 7
- Aide extérieure  
Aide aux sinistrés du Pakistan, No 4, p. 3  
Avions canadiens pour le Népal, No 1, p. 3  
L'aide aux réfugiés palestiniens, No 1, p. 6
- Anciens combattants  
Augmentation des pensions aux — No 1, p. 5
- Antilles (voir Affaires extérieures)
- Arctique (voir Météorologie)
- Arts et Musées (voir aussi Éducation et Enseignement)  
De la musique canadienne à Cannes, No 3, p. 5  
Rapport sur Stratford, No 3, p. 7
- Aviation (voir Accords et Traités)
- Centrales hydro-électriques  
La centrale de Mactaquac, No 4, p. 3
- CNRC (voir Pollution)
- Commerce et Industrie (voir aussi Arts et Musées)  
L'INCO baisse le prix du cuivre, No 3, p. 6  
Revue de l'économie canadienne en 70, (Discours de M. Pepin) No 3, p. 1  
Un autre record pour nos exportations, No 2, p. 6
- Consommation  
Dépenses alimentaires des familles en 69,  
No 4, p. 6  
Les brasseries canadiennes No 1, p. 3
- Communications (voir aussi Éducation et Enseignement)  
Six millions de téléphones en service, No 3, p. 6
- Coût de la vie (voir aussi Anciens combattants)  
Revue du programme de restrictions des prix  
No 1, p. 5
- Cuba  
Réclamations contre —, No 4, p. 4
- Éducation et Enseignement (voir aussi Sciences)  
Nouvelle méthode pour enseigner la musique,  
No 4, p. 2  
Un concurrent à la T.V. éducative, No 2, p. 4
- Finances  
Point saillants du budget, No 1, p. 1
- Goyer, M. J.-P. (voir Nominations)
- Habitation  
Aide fédérale pour l'habitation au Québec,  
No 2, p. 6
- INCO (voir Commerce)
- Indiens et Esquimaux (voir Météorologie)
- Mactaquac (voir Centrales hydro-électriques)
- Météorologie  
Les stations météorologiques de l'Arctique,  
No 4, p. 4  
Stations météorologiques esquimaudes, No 3, p. 5
- Mines (voir Richesses naturelles)
- Népal (voir Aide extérieure)
- Nominations  
Nouveau solliciteur général, No 3, p. 7
- Pakistan (voir Aide extérieure)
- Palestine (voir Aide extérieure)
- Pêches (voir aussi Santé et Bien-être)  
Établissement de lignes de fermeture des —,  
No 2, p. 1
- Pérou (voir Prix et Trophées)
- Piraterie aérienne (voir aussi Accords)  
Pour combattre la piraterie aérienne, No 4, p. 4
- Pollution  
Le CNRC et la lutte contre la —, No 2, p. 5  
Rapport sur la pollution des Grands lacs, No 4 p. 1
- Population (voir Statistiques)
- Population active (voir Travail)
- Postes  
Programme d'émission de timbres en 1971,  
No 3, p. 6
- Prix et Trophées  
Le Pérou récompense les secouristes, No 1, p. 4
- Québec (voir Habitation)
- Richesses naturelles  
Quel plongeon!, No 3, p. 3  
Une nouvelle mine de nickel, No 3, p. 6
- Santé et Bien-être  
La teneur en mercure du thon, No 3, p. 5  
Rapport sur les contraceptifs oraux, No 2, p. 4
- Sciences  
Noms canadiens aux cratères lunaires, No 2, p. 3

(B.H.C. 27 janvier 1971)

Smith, M. Arnold (voir Visites)

Sports

Création d'un organisme national d'instructeurs,  
No 3, p. 4

Le Carnaval d'hiver de Québec, No 4, p. 5

Statistiques

Estimations de la population du Canada,  
No 1, p. 4

Travail

Les organisations de travailleurs en 1970,  
No 3, p. 4

Transports (voir Piraterie aérienne)

Trudeau, P.-E.

L'année de la Jeunesse canadienne (Souhaits du  
Nouvel An) No 3, p. 3

Visites et Voyages

Visite de M. Arnold Smith, No 1, p. 3